



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 4 novembre 2019 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 Ouverture de la séance
- 10.02 Période de questions du public
- 10.03 Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.04 Approbation des procès-verbaux de la séance extraordinaire du 7 octobre 2019 à 18 h 30 et de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 à 19 h.
- 10.05 Que soit amendée la résolution numéro CA19 29 0242 adoptée à la séance ordinaire du 9 septembre 2019 afin de remplacer la minute, la date et le nom de l'arpenteur-géomètre pour se lire comme suit : Que soit approuvée l'opération cadastrale sous la minute numéro NK2326 préparée par Nicolas Kemp, arpenteur-géomètre, le 24 septembre 2019, les numéros de lots, leur configuration et superficie demeurant inchangés.

15 – Déclaration / Proclamation

- 15.01 Proclamer l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro arrondissement allié contre la violence conjugale.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01 Approuver l'entente locale entre l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et la commission scolaire Lester-B.-Pearson, visant à régir le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux. Mandater monsieur Dominique Jacob, directeur de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, à signer ladite entente.
- 20.02 Accorder une subvention de 300 \$ provenant du budget de fonctionnement 2019 à la Fondation du Cégep du Vieux Montréal pour la campagne 2019 de l'Opération nez rouge de Montréal.
- 20.03 Autoriser une subvention de 300 \$ provenant du budget de fonctionnement 2019 à l'organisme Ensemble vocal Opus 16 pour l'année 2019.
- 20.04 Autoriser l'octroi d'une subvention avec convention au montant de 8 475 \$ provenant du budget de fonctionnement 2019 à Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île pour couvrir une partie du salaire et des avantages sociaux de la coordonnatrice de la Table de sécurité urbaine de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour l'année 2019. Autoriser Madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social à signer la convention au nom de la Ville.

- 20.05** Autoriser dans le cadre du contrat 19-17834, une dépense totale de 799 421,15 \$, à savoir 754 839,57 \$, taxes incluses pour le contrat et 44 581,58 \$, taxes incluses pour les contingences, pour les services d'entretien ménager et la surveillance des lieux, incluant la supervision, la coordination, la fourniture des produits de nettoyage et des produits sanitaires, des outils et des équipements pour huit (8) bâtiments municipaux de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour les trois années 2020 à 2022, à même le budget de fonctionnement 2019. Que le conseil accorde le contrat au soumissionnaire conforme ayant obtenu le plus haut pointage final, Entretien Mana inc. au montant de sa soumission, soit : 754,839.57 \$, taxes incluses pour les trois années 2020 à 2022.
- 20.06** Autoriser dans le cadre du contrat 19-17835, une dépense totale de 808 638,72 \$, à savoir 750 329,15 \$, taxes incluses pour le contrat et 58 309,57 \$, taxes incluses pour les contingences, pour les services d'entretien ménager, d'accueil et de supervision à la bibliothèque de Pierrefonds (édifice certifié LEED) pour les années 2020 à 2022, à même le budget de fonctionnement 2019. Que le conseil accorde le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Services d'entretien Alphanet inc au montant de sa soumission, soit : 750 329,15 \$ taxes incluses pour les trois années 2020 à 2022.
- 20.07** Autoriser dans le cadre du contrat SP-2018-02 accordé à AXOR experts-conseils inc., une dépense supplémentaire maximale de 84 973,70 \$, taxes incluses, pour des services professionnels pour la surveillance des travaux d'infrastructures routières et d'aménagement de parcs pour 2018-2019 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, portant le montant total du contrat de 437 293,04 \$, taxes incluses, à 522 266,74 \$, taxes incluses.
- 20.08** Prendre acte du préavis de résiliation du bail par Vanilla Twist inc prenant effet le 23 décembre 2019. Réduire à 100 \$ plus taxes le loyer mensuel payable pour les mois de novembre et décembre 2019 pour compenser le manque d'achalandage découlant des travaux d'aménagement extérieur.
- 20.09** Prendre acte dans le cadre du contrat ST-19-06, de la réception d'une subvention au montant de 292 454,88 \$, taxes incluses, provenant du Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux, réduisant la contribution de l'arrondissement au financement des travaux de 1 919 274,51 \$, taxes incluses, à 1 626 819,63 \$, taxes incluses, et autoriser l'utilisation d'une somme de 478 027, 86 \$, taxes incluses, à même le fond de parcs.

30 – Administration et finances

- 30.01** Reddition financière au montant de 544 478,91 \$ pour la période du 24 août au 20 septembre 2019.

40 – Réglementation

- 40.01** Avis de motion - Règlement CA29 0116 sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de fixer la rémunération des conseillers d'arrondissement ainsi que la rémunération pour la présidence du Comité consultatif d'urbanisme et la rémunération supplémentaire relative à l'impôt sur le revenu payable.
- 40.02** Avis de motion - Règlement CA29 0117 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2020.
- 40.03** Avis de motion - Règlement CA29 0118 concernant la taxe relative aux services pour l'exercice financier de 2020.
- 40.04** Dérogation mineure - Étude 3001645005 - 4740, rue du Collège-Beaubois- Lot 2 673 569 - Permettre dans la zone H1-8-452, pour une piscine creusée, une distance de 1,31 m au lieu du minimum requis de 1,50 m de la ligne arrière de lot.
- 40.05** Dérogation mineure - Étude 3001652634 - 10312, boul. Gouin Ouest - Lot 1 388 080 - Permettre dans la zone H1-7-437, pour un bâtiment unifamilial isolé, une marge arrière de 7,25 m au lieu du minimum requis de 7,6 m.
- 40.06** Dérogation mineure - Étude 3001657839 - 6, 6^e Avenue - Lot 1 388 876 - Permettre dans la zone H1-7-420, pour un bâtiment unifamilial isolé existant, une marge avant côté nord-est de 5,23 m au lieu du minimum requis de 6 m et une marge arrière de 3,7 m au lieu du minimum requis de 7,6 m.
- 40.07** Que malgré la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion tenue le 9 octobre 2019, le conseil autorise le plan d'implantation et d'intégration architecturale préparé par l'arpenteur-géomètre Nicolas Kemp, le XXXX, relatif à la création des lots 6 336 971 et 6 336 972 du cadastre du Québec, sur l'immeuble d'intérêt situé au 19350, boulevard Gouin Ouest en remplacement des lots projetés 6 219 652 et 6 219 653 du cadastre du Québec en zone H1-2-108, conformément au règlement CA29 0042 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

40.08 P.I.I.A. - Agrandissement du rez-de-chaussée et ajout d'un 2^e étage pour un bâtiment unifamilial au 62, 3^e Avenue Nord - Lot 1 389 802.

40.09 P.I.I.A. - Construction d'un bâtiment trifamilial au 80, 1^{re} Avenue Nord - Lot 1 389 651.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance